

Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 29 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 octobre 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Inconnu](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin explique à son correspondant que le 30 août 1875, il a envoyé au préfet de l'Aisne une demande concernant les écoles du Familistère qui a été portée récemment devant le Conseil départemental de l'instruction publique. Il informe son correspondant qu'il renouvelle sa demande qui n'a pu être complètement appréciée par le Conseil, dont il lui adresse le duplicata.

NotesL'index du registre de correspondance mentionne le folio 477 à l'entrée « École du Familistère ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 177v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à un conseiller général de l'Aisne du 29 octobre 1875 et la lettre de Godin à un inconnu du 29 octobre 1875.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Crisenoy, Étienne Jules Gigault de \(1831-1901\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 1 p. (477v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 19th 75

177

Solution :

Veuillez agréer,
mon cher collègue,
l'assurance de mes
sentiments dévoués.

Guion

Monsieur,

J'ai adressé à M. le Préfet
de l'Empire, à la date du 30th courant,
de cette année, une demande con-
cernant les classes d'école du
Famillistère qui dernièrement a
été portée devant le Conseil
départemental de l'Instruction
publique.

Cette demande me paraissant
n'avoir pu être complètement
appréciée par le Conseil, je
viens de la renouveler auprès de
M. le Préfet et j'ai l'honneur
de vous en adresser ci-joint le
duplicata.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération.

Guion